



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 28408 B1** (51) Cl. internationale : **A23L 1/00**
- (43) Date de publication : **01.02.2007**

-
- (21) N° Dépôt : **28388**
- (22) Date de Dépôt : **14.07.2005**
- (71) Demandeur(s) : **PLAFAHUILE SARL, 24, BIS HAY ESSSALAM EN FACE DU PALAIS EL BAHIA MARRAKECH (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **EDDAKI BRAHIM**
- (74) Mandataire : **SOUMIA BELKADI**

-
- (54) Titre : **COMPOSITION D'UN COMPLEMENT ALIMENTAIRE PERMETTANT LA STIMULATION DE L'APPAREIL DIGESTIF COMPRENANT UN BROYAT EXTRAIT DES PLANTES SUIVANTES : LA RACINE DE LA CENTAUREE, LA RACINE DU CHENE, LA TIGE DU REGLISSE, LA RACINE DE L'ARTICHAUT, LES GRAINES DU PISTACHIER ET DU LIN ET SON PROCEDE D'OBTENTION.**
- (57) Abrégé : Composition d'un complément alimentaire permettant la stimulation de l'appareil digestif sans aucun effet secondaire comprenant un broyat extrait des plantes suivantes: La racine de la Centaurée, La Racine du Chêne, La tige du Réglisse, La Racine de l'artichaut, Les graines du Pistachier et du lin. j'indique que pour garantir l'effet de la préparation, les quantités des plantes utilisées sont égales. La méthode de la préparation est aussi importante car chaque plante a une date de la cueillette, les plantes sont séchés à l'aide d'un séchoir électrique et broyés à l'aide d'un broyeur à vitesse supérieur de 3000 du vent.

ABREGE

Composition d'un complément alimentaire permettant la stimulation de l'appareil digestif sans aucun effet secondaire comprenant un broyat extrait des plantes suivantes : La racine de la Centaurée , La Racine du Chêne , La tige du Réglisse, La Racine de l'artichaut, Les graines du Pistachier et du lin .

j'indique que pour garantir l'effet de la préparation , les quantités des plantes utilisées sont égales.

La méthode de la préparation est aussi importante car chaque plante a une date de la cueillette, les plantes sont séchés à l'aide d'un séchoir électrique et broyés à l'aide d'un broyeur à vitesse supérieur de 3000 du vent .

Composition d'un complément alimentaire permettant la stimulation de l'appareil digestif comprenant un broyat extrait des plantes suivantes : La racine de la Centaurée , La Racine du Chêne , La tige du Réglisse, La Racine de l'artichaut, Les graines du Pistachier et du lin et son procédé d'obtention.

5 DOMAINE DE L'INVENTION

La présente invention se rapporte au domaine agroalimentaire. Elle est relative à une composition utilisée à titre de complément alimentaire et caractérisée en ce qu'elle comprend un broyat des graines extraites des éléments des plantes suivantes : La racine de la Centaurée, La racine du Chêne, La tige du Réglisse , La Racine de l'artichaut, Les graines du Pistachier et du lin.

ETAT DE LA TECHNIQUE

Il est connu que la méthode utilisée est une méthode traditionnelle et simple qui consiste à rassembler les diverses plantes sans tenir compte des quantités, des substances utilisées ni de la méthode de préparation de la composition.

15 La cueillette des plantes se fait aussi d'une manière traditionnelle qui ne tient pas compte de la méthode de cueillette et de sa date qui doit être respectée. Le séchage des plantes se fait aussi d'une manière traditionnelle en les exposant au soleil.

20 Les produits se trouvant sur le marché ont un effet similaire à savoir la stimulation de l'appareil digestif mais provoquent des effets secondaires.

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

25 IL est désormais montré selon l'invention que la composition extraite des plantes suivantes : La racine de la Centaurée, la racine du Chêne, la tige du réglisse, La Racine de l'artichaut et les graines du Pistachier et du lin dont on 'a réalisé un broyat à l'aide d'un broyeur électrique à vitesse fort de 3000 du vent dispose de propriétés nouvelles et bénéfiques dans le domaine de l'agroalimentaire la rendant directement utilisable à titre de complément alimentaire destinée à la stimulation de l'appareil digestive et constitue un remède efficace contre l'excès d'acidité ceci en n'ayant aucun effet secondaire.

Plus précisément , il est montré selon l'invention que le broyat de l'ensemble des plantes extraites de la centauree , du Chêne, du réglisse , de la racine de l'artichaut, du pistachier et du lin a l'effet d' un complément alimentaire entraînant la stimulation de l'appareil digestif et constitue un remède efficace contre l'excès d'acidité .

La composition du complément alimentaire destinée à la stimulation de l'appareil digestif, selon l'invention, est aussi caractérisée en ce que chaque plante a une date de la cueillette en fonction de la saison de cueillette ceci pour permettre aux graines de garder leur effet bénéfique qui consiste en la stimulation de l'appareil digestive en n'ayant aucun effet secondaire.

La composition de cette préparation , ainsi inventée, est aussi caractérisée en ce que le séchage des plantes se fait d'une manière moderne en utilisant un séchoir et le broyage à l'aide d'un broyeur électrique pour permettre aux graine de garder leur efficacité sur l'appareil digestif tout en n'entraînant aucun effet secondaire .

La composition ainsi obtenue selon l'invention permet d'avoir un produit naturel, simple et rapide à utiliser et qui se révèle moins onéreux.

Il est aussi montré par l'invention que la préparation de la composition doit se faire en respectant le procédé utilisé , les doses de la composition et la méthode de préparation pour garantir l'effet de la composition .

Procédé d'obtention de la composition :

Préparation des plantes et broyat de ses éléments

1^{ère} étape

La cueillette des plantes :la date de la cueillette de la plante doit être respectée car chaque plante mûrit à une saison déterminée .

2^{ème} étape

Le nettoyage des plantes est aussi important pour la préparation et se fait régulièrement.

3^{ème} étape : le séchage des plantes

il est effectué à l'aide d'un séchoir électrique

4^{ème} étape : Le broyage

Le broyage est appliqué à chaque plante à l'aide d'un broyeur électrique à vitesse supérieure de 3000 similaire au vent ceci en vue de garantir l'effet du produit en tant que complément alimentaire destiné à la stimulation de la digestion.

5^{ème} étape : L'Assemblage des plantes

La composition est constituée par les éléments suivants selon des quantités égales :

- La racine de la Centaurée : 1
- 5 - la racine du Chêne : 1
- la tige du Réglisse : 1
- la racine de L'artichaut : 1
- les graines du Pistachier : 1
- les graines du Lin : 1

10 **6^{ème} étape** : le broyage final du mélange

il est appliqué en fin de processus pour permettre au produit de s'harmoniser

7^{ème} étape : obtention d'une poudre désodorante de couleur marron et d'un goût, facile à repérer par l'homme de métier après simple dégustation .

8^{ème} étape : l'emballage

- 15 la composition est emballée dans des flacons en plastique pour garantir la sécurité du produit

9^{ème} étape : La vérification et le contrôle

le produit est soumis au service du contrôle pour vérifier si la composition comporte toutes les plantes nécessaires.

20 **Mode d'emploi :**

Le mode d'emploi doit être respectée en vue de garantir l'effet du produit :

Le produit est pris à raison d'une cuillère à café avant les trois repas avec du lait chaud

REVENDEICATIONS

1. Composition utilisée à titre de complément alimentaire caractérisée en ce qu'elle comprend un assemblage de plantes extraites des éléments suivants : La racine de la centaurée, la racine du Chêne, la tige du réglisse, la racine d'Artichaut, les
5 graines du pistachier et les graines du lin.
2. Composition selon la revendication 1, caractérisée en ce que chaque plante a une date de la cueillette.
3. Composition selon la revendication 1 et 2, caractérisée en ce que les graines sont séchées à l'aide d'un séchoir.
- 10 4. Composition selon la revendication 3 caractérisée en ce que les graines sont broyées à l'aide d'un broyeur électrique à vitesse supérieure de 3000 similaire au vent.
5. Composition selon la revendication 4 caractérisée en ce que les quantités des plantes utilisées sont égales.
- 15 6. Composition selon la revendication 5, caractérisée en ce que le mélange des plantes est broyé en fin de processus pour permettre aux plantes de s'harmoniser.
7. Composition selon la revendication 6, caractérisée en ce qu'il s'agit d'une composition sous forme de poudre désodorante, de couleur marron et d'un goût facile à repérer par l'homme de métier après simple dégustation.
- 20 8. Composition selon la revendication 7, caractérisée en ce que la préparation est prise à raison d'une cuillère à café avant les trois repas avec du lait chaud pour garantir l'effet du produit
- 25 9. Composition selon la revendication 8, caractérisée en ce que la composition utilisée à titre de complément alimentaire a un effet de stimulation sur l'appareil digestif sans aucun effet secondaire.